



probleme avec service de recouvrement

Par **Beuls**, le 13/12/2011 à 22:26

Je viens à vous dans l'espoir que vous pourrez me donner une solution à ce problème. En 1989, mon mari et moi avons souscrit un crédit a la consommation d'un montant de 3000 francs auprès de la société Sovac. Après les alinéas de la vie, en 1992, je ne parviens plus à rembourser mon crédit et le dossier est déposé chez un huissier, pour un montant de 5511,99 francs, tous frais compris. J'effectue des versements chez l'huissier tous les mois car j'ai différents dossiers afin qu'il répartisse l'argent. En 1999, nous déménageons, plus aucun contact avec l'huissier, sauf que le dossier a été remis chez Groupe Sévigné à qui je verse 50 euros par mois en 2001. En 2002, mon mari décède, je me retrouve avec 2 enfants à élever et bien du mal à rembourser et depuis aucune nouvelle sauf en septembre 2011 où je reçois un appel téléphonique me relatant cette histoire. Je leur ai demandé de me faire une correspondance ce qui a été négatif, il voulait ma boîte mail, puis je leur ai demandé qu'il me donne les sommes versées auprès de l'huissier et du groupe Sévigné, négatif, le ton monte, on me pourrit. Une semaine après on me rappelle, avec cette fois une proposition à me faire, que je leur fasse parvenir 12 chèques anti daté et comme je n'ai pas de réponse mais toutes les semaines des gentils mots d'amour au téléphone, je ne sais plus trop que faire. Ce que j'oublie de dire c'est que la somme que je devais au mois de mars 1992 était de 633,03 euros et qu'à leur actuelle je dois 2462,56 euros. Que dois-je faire ? merci beaucoup si vous pouviez m'aider.